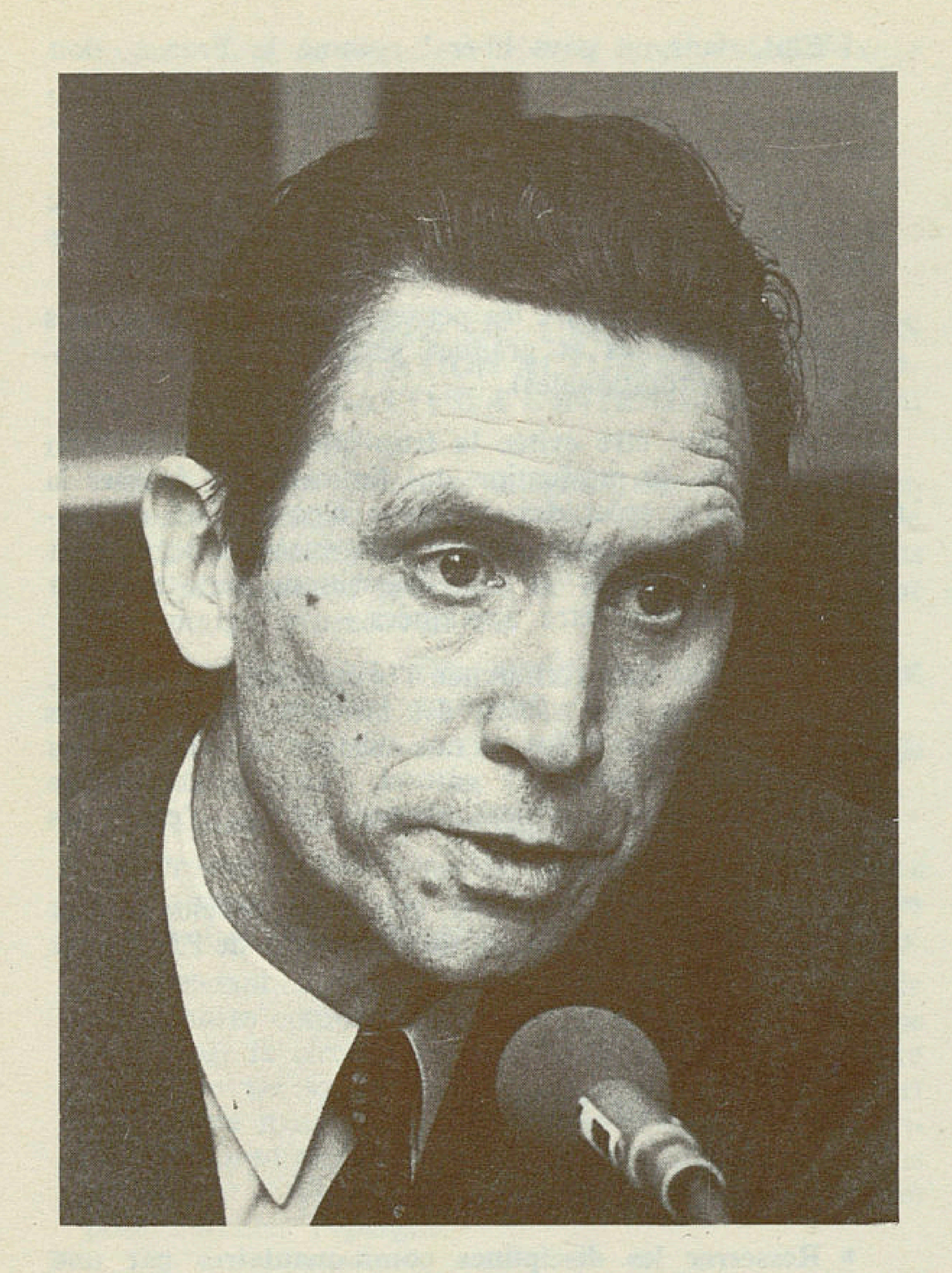


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

élections présidentielles du 5 mai 1974

•

JEAN ROYER

FRANÇAISES, FRANÇAIS,

L'élection présidentielle va constituer une importante occasion de consolider et d'améliorer l'œuvre de la République.

A la tête de l'Etat, la FRANCE doit porter un **homme libre, agissant, résolu, apte à servir,** même en des circonstances difficiles, l'intérêt supérieur du Pays.

JE ME PRÉSENTE LIBREMENT, HORS DES PARTIS ET DES GROUPES D'INTÉRÊTS :

POUR SERVIR LA RÉPUBLIQUE ET LA FRANCE

Comme je l'ai déjà fait depuis 15 ans :

— en tant que Maire de TOURS,

— en tant que Député, rapporteur du Budget de la Construction,

— en tant que Ministre du Commerce et de l'Artisanat, puis des Postes et Télécommunications.

A ces différents niveaux de responsabilité, j'ai pris la mesure des problèmes locaux, nationaux et internationaux, en associant étroitement le sens des réalités, le sens de l'humain et de l'intérêt public.

POUR CHANGER LE STYLE DE L'ACTION POLITIQUE

— dans le cadre de nos institutions que j'ai toujours soutenues, même au cours de graves événements, j'affirme que l'indépendance, la volonté, la tenacité des hommes politiques doivent l'emporter sur l'influence grandissante des structures administratives et techniques.

— j'affirme que les citoyens doivent se comporter et être considérés comme des **personnes,** véritablement libres et responsables et non comme des objets anonymes d'une société de masse souvent oublieuse du mérite, trop tributaire de l'argent et des idéologies.

POUR PROPOSER DE VÉRITABLES RÉFORMES AU PEUPLE FRANÇAIS

Elles viseront, tout à la fois, à alléger les tâches du gouvernement et à en fortifier le pouvoir.

Elles tendront à améliorer l'exercice du contrôle parlementaire, à équilibrer les responsabilités entre l'ETAT

et les Communautés de base, (communes, villes, départements), à mieux maîtriser la croissance, à enrichir la qualité de la vie dans les cités et à établir les meilleures relations possibles de la France avec le Monde.

L'ACTION POLITIQUE ET LA DÉCENTRALISATION

Je considère que le Président de la République doit être un arbitre et un animateur : en présidant en plus du Conseil des Ministres, des Conseils restreints, en suscitant de véritables délibérations au sein du gouvernement, il doit révéler non seulement sa connaissance des dossiers, mais aussi sa volonté d'engager l'action et d'aboutir.

Le Gouvernement aura une structure telle que l'influence d'un Ministère ne puisse l'emporter sur celle des autres, au détriment même de l'autorité du premier Ministre ; ce dernier doit avoir en particulier la responsabilité de l'élaboration et de l'exécution du **budget** et du **plan.** Les Ministres doivent être choisis non seulement selon leur appartenance politique, leurs compétences et leur culture, mais aussi et surtout selon leur capacité à élaborer un programme d'action et à faire exécuter leurs ordres par les administrations qu'ils dirigent.

Le Parlement contrôlera plus réellement le budget de l'état. Dès la session de printemps, dans chaque commission spécialisée des assemblées, des représentants de la nation et les ministres échangeront les informations réciproques préparatoires à la détermination des dépenses et des recettes. Ainsi le parlement pourra, lors de la réunion budgétaire d'automne, choisir et décider avec plus d'efficacité.

Les Collectivités locales, grâce à une nouvelle répartition des responsabilités administratives et fiscales, entre elles-mêmes et un pouvoir central trop lourd, et par là-même moins efficace auront des responsabilités plus large en matière de programme et de financement, au niveau même où se prend la décision d'équiper, de bâtir, de servir, là où les élus connaissent vraiment le réel. A cet effet, la fiscalité locale devra être complètement refondue.

L'Etat, au lieu de multiplier ses interventions, concentrera ses activités et pourra ainsi promouvoir de meilleurs équilibres entre les responsabilités politiques et financières du sommet et de la base.

LA MAITRISE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le rôle de l'Etat n'est pas de diriger l'économie. Le collectivisme, en supprimant la propriété privée des moyens de production et de distribution, anéantit progressivement les petites et moyennes entreprises dont l'activité ne peut être planifiée. Concentrant ainsi l'autorité politique et économique, l'Etat donnerait un caractère totalitaire à sa puissance.

L'Etat, dans un pays libéral comme la France, doit **inciter, coordonner et surtout arbitrer.** Il doit veiller, l'économie Française étant déjà partiellement nationalisée, à maintenir :

— un équilibre raisonnable entre le secteur public et le secteur privé par l'égalité des moyens qu'il s'agisse d'investir ou de former les hommes,

— un équilibre entre les petites, moyennes et grandes entreprises (petites et grandes surfaces, sociétés nationales et multinationales).

Partout doit être évitée la trop grande concentration des appareils de production qui finissent par fausser la concurrence et créer des situations d'entente ou de monopole. Afin de combattre de tels excès la législation du traité de Rome et ses dispositions anti-trust ou anti-cartel devront être appliquées.

Partout doit être recherchée l'intégration des ateliers, des commerces, des usines, des bureaux, des industries agricoles dans nos villes et nos villages afin de ne pas défigurer l'environnement naturel, l'architecture ou de ne pas polluer irrémédiablement l'air, l'eau, les végétaux.

A ces conditions, peut être assuré un développement harmonieux de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Commerce.

• L'AGRICULTURE

Mes orientations seront les suivantes :

• **Resserrer les disciplines communautaires** par une préférence accordée aux produits du Marché Commun Agricole par rapport aux produits importés des pays tiers.

• **Pratiquer une politique des prix de nature à assurer aux agriculteurs des revenus décents,** par rapport aux prix industriels et à leurs charges sociales.

• **Appliquer avec vigueur une politique favorable à l'exploitation agricole familiale** notamment en facilitant l'acquisition des terres et en équipant les communes rurales.

• Lancement d'un programme de restauration de l'habitat rural en mettant en œuvre des modes de financement adaptés.

• L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT, LE COMMERCE

Une politique de l'énergie sera adaptée aux récentes hausses du pétrole et devra viser à multiplier les recherches appliquées à d'autres sources : géo-thermique, solaire, chimique par la distillation du charbon.

Une politique sera élaborée visant à mieux équilibrer les prix et les charges des petites et moyennes entreprises et à réaliser leur meilleur accès au marché financier.

Les contrats entre producteurs ou fournisseurs, grossistes et détaillants, par tranches professionnelles, seront vigoureusement encouragés, l'Etat remplaçant son rôle administratif par une double action d'incitation et d'arbitrage.

L'aménagement du territoire Français sera traité dans le sens d'un meilleur équilibre entre les implantations

situées à l'Est du grand axe Mer du Nord - Méditerranée et celles qui se situent à l'Ouest.

LA MAITRISE FINANCIÈRE

AUX FRONTIERES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES L'INFLATION ACTUELLE SERA RESOLUMENT COMBATTUE A L'INTERIEUR, en menant les actions suivantes :

——→ Action directe et indirecte sur les prix par un abattement sensible de la TVA sur les produits de première nécessité et par la négociation de contrats entre producteurs, grossistes et détaillants portant sur leurs marges respectives.

——→ Lancement d'un grand emprunt public dont une part du produit permettra de :

- Couvrir les moins-values résultant de la baisse de la TVA.
- Favoriser les activités exportatrices.
- Préserver l'avenir par la constitution d'une « réserve de projets », prêts aux collectivités locales pour réserves foncières et crédits d'études ou de recherches appliquées.

Cependant, il faut dire aux Français, qu'en dépit de ces mesures combinant une action sur les prix avec une action sur la circulation de la monnaie, la lutte contre l'inflation ne saurait porter ses fruits sans un effort temporaire mais étendu à toute la nation pour comprimer la consommation (sauf pour les catégories les plus modestes : vieillards, ouvriers spécialisés, handicapés) et pour stimuler l'épargne.

- **Protection et encouragement de l'épargne** : des mesures visant à diminuer sensiblement les effets de l'érosion monétaire sur les dépôts seront mis en place par la pratique de l'indexation dans certains cas.

- **Sélectivité du crédit,** l'encadrement du crédit évoluera d'un système règlementaire vers une politique plus modulée et plus sélective ; les activités exportatrices étant privilégiées notamment au moyen d'aides spécifiques de l'Etat.

- **Plan d'économie :**

Lutte énergique **contre toutes les formes de gaspillage, la fraude ou la spéculation,** notamment la spéculation sur les terrains grâce à la formation de réserves foncières communales et à l'établissement de prix plafonds sur les terrains des centres villes.

Ces mesures seront complétées dans les administrations par un **contrôle rigoureux des crédits budgétaires de fonctionnement.**

L'ORGANISATION ET LA VALEUR DE LA VIE SOCIALE

Tous les efforts du régime politique doivent tendre à bien intégrer dans la vie nationale la vie des communautés naturelles, familles, établissements scolaires, entreprises, établissements de santé, foyers d'activités culturelles.

• LA VIE FAMILIALE

——→ **La protection de la vie.** Dès la formation de l'embryon, la vie humaine doit être reconnue et protégée ; tout doit être mis en œuvre pour éviter l'avortement par le dosage délicat mais nécessaire, d'information sexuelle individualisée des enfants, d'éducation de la responsabilité sexuelle des jeunes par les parents, de la contraception volontaire, notamment de la part de l'homme et surtout par un **ensemble positif de mesures de protection familiale,** maternelle et infantile. Aider la mère à accepter et à accueillir son enfant constitue une nécessité fondamentale de la cellule de base de notre société.

——→ **L'action et le rôle de la femme.** Des mesures audacieuses devront être prises pour bien équilibrer le rôle professionnel et conjugal ou maternel de l'épouse.

- **Encourager et développer le travail à mi-temps.**
- Délivrer un véritable salaire et une retraite à la mère de famille restant au foyer pour élever ses enfants.
- Adapter le fonctionnement des crèches aux besoins des familles grâce à une aide plus substancielle de l'Etat et des Caisses d'Allocations familiales.

——→ **Les ressources et l'habitat.**

Par des dispositions fiscales appropriées et une répartition plus équilibrée des allocations familiales entre familles riches et familles modestes, par un encouragement décisif à l'accession à la propriété de pavillons individuels, l'Etat montrera sa volonté de favoriser l'épanouissement des familles.

⁂

Plus généralement, une œuvre généreuse d'ouverture et d'entraide devra être développée en faveur des vieillards, des handicapés. Enfin, plus de douze ans après le dénouement douloureux du drame Algérien, il faut aboutir à une véritable indemnisation des rapatriés, gage de leur intégration définitive à la vie du pays.

• LA VIE SCOLAIRE ET SPORTIVE

Elle devra être plus ordonnée et plus fructueuse grâce à quatre séries de dispositions :

——→ **Développer l'enseignement alterné** à tous les niveaux, grâce à des stages techniques appropriés, depuis le pré-apprentissage dans l'artisanat, jusqu'aux stages de lycéens dans les ateliers ou les bureaux. C'est la meilleure méthode de préparation au choix d'une profession.

——→ Organiser une **véritable préparation à l'Université** dans le cadre du second cycle de nos lycées afin d'éviter la pire des sélections à la sortie de l'enseignement supérieur : le chômage ou le déclassement de la profession par rapport aux diplômes.

——→ Réviser dans un sens plus concret et plus pratique la **formation des maîtres** (la qualité de l'enseignement passe avant tout par celle de l'enseignant) et refondre clairement les écoles normales qui doivent devenir de véritables instituts de formation pédagogique et professionnelle.

——→ **Réorienter la pédagogie** vers une éducation complète, plus individualisée non seulement du jugement mais de la sensibilité et du caractère (sens du respect, de la discipline, de la maîtrise de soi, capacité de patience et de ténacité).

——→ Créer un véritable corps national de moniteurs de sport qui prolongera dans les clubs l'éducation physique pratiquée dès l'école primaire.

• LA VIE DE L'ENTREPRISE

Une politique globale d'intégration des ouvriers, employés et cadres doit se prolonger par de nouvelles étapes après celle de la mensualisation, de l'intéressement, de l'aménagement des conditions de licenciement.

——> **Améliorer** par concertation et expériences successives les **conditions matérielles et technologiques du travail,** aménager les périodes de congé, diminuer progressivement l'âge de la retraite et la pratique des cumuls.

——> Encourager vivement l'établissement des **contrats** entre les travailleurs et leurs entreprises comportant des rencontres périodiques entre partenaires sociaux, la détermination des salaires et des traitements pour une durée donnée en portant l'effort, avant tout, sur le pouvoir d'achat des bas salaires et prévoir dans certains conflits, l'intervention d'un médiateur.

——> Poursuivre, en l'élargissant, une **véritable participation des personnels à la vie profonde de l'entreprise** par :

— une information approfondie et réciproque,

— une **association** progressive des cadres à la direction dont **l'autorité doit être respectée et encouragée.**

— le renforcement de **l'influence du mérite** dans les promotions des personnels des services privés et publics.

• LA SANTE ET LA VIE CULTURELLE

La protection contre la maladie et la vieillesse réalisée dans le respect de l'autonomie des caisses et des régimes devrait coûter moins cher à la nation grâce à une action persévérante visant à rendre la gestion générale plus rigoureuse, à s'engager résolument vers la médecine préventive, à créer entre l'habitat et les grands hôpitaux régionaux ou universitaires, des hôpitaux de quartier d'un fonctionnement moins onéreux et plus humain.

Quant à la vie culturelle, l'Etat, sans imposer de style officiel, sans pratiquer un mecénat orienté, doit ménager dans toutes les formes de la culture, **l'ecclectisme des choix et la qualité des œuvres** qui doivent respecter les équilibres fondamentaux de la nature humaine.

LES GRANDS ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

La qualité des relations humaines en dépend étroitement.

Les routes, le téléphone, la construction et surtout **la restauration de l'habitat, les transports urbains ,les hôpitaux,** doivent être vraiement l'objet **d'une planification** qui se traduira rigoureusement par **des lois programmes pluri-annuelles** qui ont déjà fait leurs preuves dans les domaines militaires et sportifs.

∴

LES CHOIX DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Afin de pratiquer une politique d'**équilibre** et de **paix** entre les trois blocs qui se partagent pratiquement la puissance du monde : les Etats-Unis d'Amérique, la Russie Soviétique et la Chine, la France doit orienter ses initiatives dans quatre directions.

——> Maintenir l'**indépendance** de sa propre diplomatie et de ses forces armées conventionnelles et nucléaires.

——> Relancer l'organisation progressive de **l'Europe** en :

• Vitalisant et étendant les pouvoirs du Parlement Européen.

• Réalisant une concertation concrète et continue des politiques économiques, conjoncturelles, budgétaires, de crédit, des états membres, notamment en étendant l'action, comme la consistance du pool de devises qu'est le « Fond Européen de Coopération ».

• Mettant en œuvre les propositions en instance touchant des politiques communes (sociales, fiscales, achèvement du Marché Commun).

• Donnant un tour concret à l'organisation d'un Marché Commun de l'énergie.

• Etablissant de nouveaux rapports avec les pays en voie de développement par la formation, dans des régions pauvres de l'Europe, des cadres de ces pays.

——> Maintenir des rapports de **coopération** avec les Etats-Unis et la Russie Soviétique en pratiquant une politique réaliste d'échanges économiques et culturels. Faire en sorte que la France reste avec ses voisins de l'Europe de l'Ouest dans une **Alliance Atlantique** basée sur des rapports d'association et non de protectorat.

——> Par l'expression concrète de sa vocation humanitaire, la France pourrait proposer en ce qui concerne le Moyen-Orient :

— une volonté d'**équilibre** dans les relatons triangulaires France - Israël - Monde Arabe

— une volonté égale de voir reconnue effectivement l'**existence** de l'Etat d'Israël qui doit disposer de frontières sûres et admises par ses voisins

— la **suppression d'envois d'armes** aux Etats directement engagés dans les hostilités

— le concours actif de la France et de ses partenaires de l'Europe à la création d'un Etat palestinien sur des bases géographiques à déterminer par les parties intéressées grâce à des négociations directes.

TOUTE LA NATION DONT LES CLASSES ET LES CATEGORIES DOIVENT ETRE RAPPROCHEES, DONT L'UNITE DOIT ETRE MAINTENUE ET PRESERVEE, DOIT TRAVAILLER DANS L'ORDRE ET LA JUSTICE, AVEC LA VOLONTE DE RESPECTER LES HOMMES, DE LES ACCUEILLIR, D'AIDER NOTAMMENT LES PLUS MODESTES ET LES PLUS FAIBLES.

POUR MA PART, JE CONSACRERAI REELLEMENT ET RESOLUMENT TOUS MES EFFORTS A L'ACCOMPLISSEMENT D'UN TEL IDEAL.

FRANÇAISES, FRANÇAIS,

DONNONS UN CŒUR A LA FRANCE !

ACCORDEZ-MOI VOTRE CONFIANCE ET VOTRE APPUI.

VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE.

JEAN ROYER.

N. IMP. P. DUPONT - CLICHY